

RESEDA
Association pour la coordination des réseaux de santé
du bassin alésien



Réseau Santé Mentale
Bilan d'activité 2018

Sommaire

Rappel Historique.....	3
1- Objectifs.....	3
2- Temps de coordination	4
3- Soutien aux partenaires	6
3.1. UNAFAM	6
3.2 Association Help France	7
3.3. Soutien à l'ESAT La Cezarenque : Projet Un Autre Reg'Art	8
3.3. Groupe de travail 'Habitat indigne et santé mentale'	9
3.4. Service prévention santé et qualité de vie au travail Alès Agglomération.....	9
4- Semaines d'information sur la santé mentale - SISM.....	10
4.1. SISM 2018 : Parentalité et enfance	10
4.2. SISM 2019 : Santé mentale à l'ère du numérique	12
5. Groupe de travail Santé mentale et travail	12
6- Le travail inter-réseaux	14
6.1. Réseaux Santé Vie Sociale et Addictologie : Coordination des actions de prévention au SAJE – Association La Clède	14
6.2. Réseaux Santé Vie Sociale et Périnatalité : Sensibilisation des professionnels sur le thème des enfants exposés aux violences	15
6.3. Réseau Périnatalité : Projet "Grossesse - Maternité - Vulnérabilité"	17
6.4. Veille sur le dispositif expérimental santé mentale jeunes 10-25 ans	20
7- Participation et valorisation du réseau	21
8- Le partage d'information	23
8.1. Le site internet.....	23
8.2. Diffusion informations - formations externes	23

RAPPEL HISTORIQUE

Créé en 2009, le réseau Santé Mentale, après un travail de concertation et d'échanges rassemblant les acteurs en santé mentale du territoire, a **rédigé "un projet santé mentale" pour le bassin alésien**, avec une mise à plat des moyens, des actions, des attentes et des besoins sur le territoire.

Véritable programme pour le territoire, ce projet constitue le socle de référence commun sur lequel chaque acteur du territoire peut s'appuyer pour développer ses propres projets et les articuler avec l'existant.

Ce programme a été adressé en 2012 à l'ARS qui, compte tenu des dynamiques en place (réseau santé mentale et réseau clinique du lien), a sollicité les acteurs du bassin **pour expérimenter un parcours santé mentale pour les jeunes de 10 à 25 ans**. Cette sollicitation répondait en partie aux besoins repérés sur le territoire, en particulier à la nécessité de faciliter l'accès à des soins psychologiques précoces. **Le réseau santé mentale a donc décidé, en partenariat étroit avec le réseau clinique du lien, de répondre à cette demande et a participé très activement à la conception et à la mise en œuvre du projet expérimental santé mentale jeunes (cf. ci-après).**

Ce projet a aussi contribué à rapprocher le secteur de la psychiatrie adultes et de la psychiatrie infanto juvénile, l'enjeu étant aussi de pouvoir travailler à terme sur la coordination indispensable pour gérer la période charnière de 16 ans qui nécessite un relais de prise en charge entre les deux secteurs.

Le réseau santé mentale constitue un des **dispositifs de mise en œuvre** de plusieurs axes d'intervention du **Contrat Local de Santé Pays Cévennes** : **l'axe d'intervention N°10 - La santé mentale et l'axe d'intervention N°1 - Les publics fragilisés**. Il participe également à la mise en œuvre de l'axe d'intervention **N°2 - La santé des jeunes**.

1- OBJECTIFS

Les objectifs du réseau sont les suivants :

- **Créer** un lieu de partage et d'actions, croiser des expériences et des points de vue,
- **Repérer** les dysfonctionnements pour pouvoir proposer des organisations comme des moyens adaptés aux besoins de la population afin d'améliorer le repérage, l'orientation et l'accès aux soins en santé mentale,
- **Faire évoluer** les représentations de la population concernant la santé mentale,
- **Sensibiliser** les élus aux problématiques de santé mentale.

2- TEMPS DE COORDINATION

Le réseau santé mentale adulte, comme le réseau clinique pluri-institutionnel du lien, **ne dispose pas de temps spécifique de coordination**. Celle-ci est assurée par **l'équipe de santé publique mutualisée**, portée par l'association de coordination des réseaux de santé, Reseda et en particulier, à hauteur de 0.25 ETP environ, par une chargée de mission de l'équipe de coordination transversale affectée aux réseaux sans moyens propres.

Par ailleurs, le réseau Santé Mentale travaille étroitement avec d'autres dispositifs comme l'Atelier Santé Ville, le réseau Santé Vie Sociale, le réseau Périnatalité ou le réseau Addictologie, pour lesquels la santé mentale est un sujet de préoccupation.

La coordination a un **rôle de soutien technique, logistique et méthodologique qui se traduit par :**

- **Un soutien aux professionnels et aux acteurs en santé mentale**, aux groupes de réflexion afin de favoriser leur mobilisation, la mise en place ou le maintien d'espaces de concertation et de coopération.
- **Un soutien** pour la mise en place **des actions et des dynamiques** initiées par les membres du réseau, les groupes de travail (actions de prévention, formation, etc.) **et la rencontre des nouveaux professionnels du territoire**.
- **Une mise en cohérence avec les actions de santé** accompagnées par les différents réseaux et projets de santé sur le territoire du bassin alésien (réseau Santé Mentale Adultes, réseau Obésité Infantile, Atelier Santé Ville, réseau Santé Vie Sociale, réseau Santé Jeunes, réseau Périnatalité, etc.) ou par des projets et des dynamiques départementales.
- Un travail de **veille et de recueil des besoins** des territoires afin de repérer les dynamiques et volontés locales existantes et un travail pour faciliter la communication entre les différents acteurs locaux et structures partenaires.

Réunions et rencontres partenariales	
Dates	ODJ
25/01	Rencontre partenariale avec une professionnelle nouvellement arrivée sur le territoire : présentation mutuelle et point sur son projet et sur les structures liées à l'autisme, l'enfance et le handicap.
13/02	Réunion partenariale avec la principale et le CPE du collège Florian d'Anduze : projet d'espace de parole pour les élèves au collège et de rencontre professionnel-usager avec les parents
07/09	Rencontre partenariale : DAFPEN : présentation du réseau, point sur les projets de formation à destination de l'EN
17/09	Rencontre partenariale avec la directrice du SPIP : présentation de Reseda et des réseaux, visite de salle pour organisation de formation SPIP les 26 et 27 septembre.
23/10	Rencontre partenariale psychologue de Montpellier : Projet de réseau, présentation du dispositif expérimentale santé mentale jeunes.
05/11	Rencontre partenariale IEN Ales 1 : projet de formation enseignants cycle 3

Le réseau Santé Mentale est en **lien permanent avec les autres réseaux** thématiques ou populationnels du bassin au sein de l'association de coordination des réseaux de santé. Il s'agit, via cette mutualisation, **d'appréhender la santé de manière globale sur le territoire** en créant des liens opérationnels avec les acteurs de différents secteurs d'activités.

Il en découle des actions coordonnées et une **plus grande lisibilité en matière de prise en charge et de prévention**. L'avantage de ce travail inter-réseau est aussi de se donner les **moyens de mobiliser et de sensibiliser le plus grand nombre de personnes** (acteurs de santé, professionnels ou public) sur un thème particulier, en l'occurrence la santé mentale.

La coordination a aussi un rôle important dans **l'articulation des dispositifs et projets au sein du Contrat Local de Santé**.

Des **réunions d'équipe** (équipe mutualisée Reseda/service santé Alès Agglomération) ont ainsi lieu de manière **hebdomadaires afin de coordonner et d'organiser les activités des différents réseaux et de faire le point sur les projets de territoire en cours** propre à chaque réseau ou transversaux.

Des **réunions de coordination** ont également lieu régulièrement afin de **partager les questionnements en lien avec la fonction de coordination sur la base d'analyses de situations et de rechercher ensemble des pistes d'amélioration du travail de coordination** et une **journée banalisée** thématique est organisée une fois par an.

La coordination a par ailleurs contribué à la **réactualisation du diagnostic de santé du territoire pour l'axe santé mentale**. Depuis **2011 l'association RESEDA** est chargée de l'animation du CLS Pays Cévennes (mis en œuvre suite à la **Loi HPST de juillet 2009**), **signé entre l'Agence Régionale de Santé LR, et le Pays Cévennes** (premier CLS de l'ancienne région Languedoc-Roussillon et le 2nd en France). En 2013, le CLS 2 a été signé également par le CD30. Le CLS s'appuie sur la **dynamique de réseaux et d'animation territoriale en santé** initiée depuis 1993 par les acteurs de la santé sur le territoire. Dans le cadre de l'écriture du Contrat local de santé n°3, une actualisation du diagnostic a été effectuée fin 2018-début 2019.

Le diagnostic est disponible à Reseda.

Réunions de coordination et formations	
Dates	ODJ
15/03	Coordination interne : suivi des 3 réseaux (clinique du lien, addictologie et santé mentale adulte), projets, actions, budgets.
20/09	Formation PSC1
08/11	Coordination interne : travail sur l'actualisation du diagnostic local de santé CLS3
13 et 16/11	Formation CODES : Les démarches collaboratives, approches pratiques
13/12	Coordination interne : travail sur l'actualisation du diagnostic local de santé CLS3
18/12	Formation Excel

3- SOUTIEN AUX PARTENAIRES

3.1. UNAFAM

L'UNAFAM, Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques, (1500 bénévoles, 97 délégations départementales) est un des **membres fondateurs du réseau Santé Mentale** et a participé à la définition du programme local de santé.

Reseda apporte un soutien logistique à l'UNAFAM à travers le soutien à l'organisation d'évènements et le **prêt de salles pour les groupes de paroles, les réunions de travail internes à l'association** (75 réunions en 2018), et la mise à disposition d'un bureau pour les **permanences hebdomadaires et les rendez-vous individuels**.

En particulier, le **groupe de parole 'Rencontre famille'**, se réunit tous les mois à Reseda, c'est un espace d'échange et de réflexion pour les parents et amis de malades psychiques, un lieu de convivialité et d'entraide mais également d'information et ponctuellement de conférence. Le groupe, animé par un bénévole de l'UNAFAM, accueille entre 10 et 20 personnes à chaque séance.

Par ailleurs en 2018, l'UNAFAM a poursuivi son projet de **formation aux troubles psychiques** (aider à comprendre et à accompagner) à destination des personnes confrontées à la maladie psychique d'un proche :

OBJECTIFS :

- Acquérir des repères se rapportant aux maladies psychiques
- Comprendre ce qu'est le handicap psychique et son impact dans le quotidien des malades
- Connaître l'organisation de l'offre de soins et leurs spécificités
- Identifier les ressources disponibles (structures et dispositifs)
- Prendre conscience que les aidants ne sont pas seuls face à leurs difficultés
- Reprendre espoir et découvrir que l'on peut devenir proche aidant

CONTENU :

- Notions de base sur les maladies psychiques
- Approche des différentes offres de soins
- Notion de base sur le handicap psychique (dont MDPH)
- Présentation des différentes structures sanitaires et médico-sociales et les associations œuvrant dans le champ de la psychiatrie (du département concerné)
- Le rôle et les actions de l'Unafam pour accompagner l'entourage du malade.

3.1.1 Le projet Psycyclette

Le réseau peut apporter aussi **un soutien méthodologique et stratégique pour le montage des différents projets partenariaux** que l'UNAFAM porte. Notamment en 2018 sur le projet Psycyclette et l'organisation de l'étape alésienne le 13 juin à 17h à Reseda autour d'un pot d'accueil, une réunion préparatoire a eu lieu le 15 mai entre le responsable du service santé Alès agglomération et le délégué départemental de l'UNAFAM.

Le projet : l'Unafam a organisé du 11 au 19 juin 2018 la cinquième édition, de Psycyclette, randonnée cyclotouriste de plus de 1000 km à travers la France pour lutter contre les idées reçues portant sur les personnes vivant avec des troubles psychiques. Plus de 100 « psycyclistes » vont à cette occasion à la rencontre des habitants des villes traversées, afin de parler de leur initiative et de briser les tabous sur les maladies psychiques à travers des manifestations festives.

3.2 Association Help France

L'association HELP France a été créée début 2014 par des parents d'enfants présentant un handicap mental dans le but d'aider les familles dans l'accompagnement de ces enfants en leur permettant de se rencontrer et de se parler de ce qu'ils vivent au quotidien. L'association Reseda a apporté un soutien administratif et juridique à cette création.

Une permanence hebdomadaire a été mise en place dans les locaux de l'association Reseda jusqu'en 2016, puis en 2017 **un groupe de parole entre parents 'BlaBlathé au café'** a été mis en place, un samedi matin tous les 2 mois, au Café des Familles de l'association La Clède en centre-ville d'Alès, un lieu qui permet aux parents de se réunir et où les enfants peuvent être accueillis aussi.

Le projet de ce groupe de parole est parti du constat qu'il n'existait pas de groupe de parole sans professionnel. Les discussions menées par un ou plusieurs professionnels sont soutenantes mais les parents expriment le besoin de se réunir entre eux sans le regard extérieur d'un professionnel qui peut être parfois ressentis comme jugeant.

Les dates des rencontres du groupe de parole BlaBlathé au café 2018 : samedis de 10h à 12h 20/01, 17/03, 19/05, 29/09, 24/11.

Parallèlement à ce groupe de parole, **un groupe de réflexion parents/professionnels** a été constitué pour soutenir l'organisation et l'animation de cet espace. Il se réunit **tous les 2^{èmes} jeudis du mois à 14h au Café des familles** et est composé de membres de l'association HELP France, et de professionnels du RAPEH, PMI CD30 et du LAEP Sésames.

<i>Détail des réunions du groupe de réflexion Blablathé au café</i>	
DATE	Ordre du jour
12/04	Retour sur le groupe de parole du 17/03 : 9 familles + 1 enfant 2 parents ressources pour l'animation Fréquence des rencontres maintenue tous les 2 mois Recruter d'autres parents ressources Interventions de musicothérapeutes auprès des enfants en parallèle du groupe de parole : organisation et financement de ce temps Point budget Question du manque de places en IME : beaucoup de familles sans solutions
28/06	Présence des musicothérapeutes : retour sur leur intervention du 19/05 : 8 parents + 5 enfants Point financement pour l'an prochain Programmation des dates 2018-2019
29/08	Point subvention CAF, CD30, CGET

	Autres médiations que la musique auprès des enfants pendant le groupe de parole ? Recherche d'autres professionnels (ES, ME, auxiliaire de vie sociale, ...) ou de bénévoles Reprise de l'animation des groupes de parole : questions autour du cadre, de la charte, utilisation d'outil d'animation type photolangage... Fréquence du groupe de réflexion : espacée 3 /an
11/10	Retour de la rencontre « Bla Bla Thé au Café » du 29 septembre 2018 : 2 parents + 2 parents/ressources et pas d'enfants malgré la présence des musicothérapeutes. Travail sur la communication : Affiches A3, A4, Tracts Bla Bla Thé au Café et Dépliants Help France distribués. Reseda a envoyé les nouvelles affiches à tous ses contacts + distribution des différents supports par tous dans différentes structures. Point Subventions : Toutes ont été attribuées (REEAP, CGET, CD30) Prochaines dates groupe de réflexion : 14 février et 13 juin 2019

Reseda est sollicité en particulier pour :

- Après avoir ciblé les destinataires avec HELP et le RAPEH, diffuser l'information
- Editer les tracts
- Faire le lien avec la presse, RGO, l'Agglomération...
- Participer au groupe de réflexion parents/professionnels

Les dates du groupe de parole 'Blablathé au café' prévues sur le 1^{er} semestre 2019 : de 10h à 12h les 26/01, 23/03, 25/05.

Les dates du groupe de réflexion et de soutien parents ressources/professionnels pour début 2019 : 14 février et 13 juin 2019.

3.3. Soutien à l'ESAT La Cezarenque : Projet Un Autre Reg'Art

En décembre 2017, l'ESAT La Cezarenque a sollicité les Réseaux de Santé mentale afin d'accompagner un projet de portant sur le thème de la culture / Handicap et Dépendance, suite au financement d'un appel à projet de l'ATS et la DRAC.

Objectif :

Favoriser l'inclusion réciproque de l'environnement local et des personnes en situation de handicap accueillis à l'ESAT en créant ou développant un maillage entre les différents acteurs locaux des tissus associatif, économique et éducatif.

Descriptif du projet :

Organiser un événement autour d'un texte commun à tous les participants traitant du Handicap et de la différence. Une soirée articulée autour d'un débat ou table ronde, animé par un intervenant spécialisé sur le thème.

Intervenants envisagés pour cette soirée : usagers de La Cezarenque, comédiens, graffeur, intervenantes cirque adapté, élèves de l'école et du collège de Génolhac.

Texte proposé : Le Merle Blanc

Un comité de pilotage a été constitué, composé d'une personne ressource de chaque structure, ainsi que des acteurs de terrain si besoin.

Dates	Objet	Participants
18/10/18	Organisation interventions école	Psychologue libérale, chef de service La Cezarenque, coordinatrice RCL

19/10/18	Comité de pilotage du projet	directeur adjoint de la Cézarenque directrice de l'école primaire de Génolhac, comédienne coordinatrice artistique du projet comédien Compagnie des Masques chef de service ESAT chef de service hébergement coordinatrice RCL coordinatrice projet à la Cézarenque.
13/11/18	Interventions dans 3 classes de l'école primaire et dans une classe de 5ème du collège à Génolhac	Psychologue libérale, enseignantes + 85 élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 et 5ème.
14/12/18	Soirée de sensibilisation au handicap Un Autre Reg'Art, salle polyvalente de Génolhac : spectacle et animation sur la différence ('Les gens ont quelque chose de commun, ils sont tous différents')	100 personnes environs : Accueillis et travailleurs de la Cezarenque, comédiens compagnie des masques et compagnie du Collet, psychologue libérale, sociologue, graffeur, intervenante cirque adapté

3.3. Groupe de travail 'Habitat indigne et santé mentale'

L'association Reseda accueille dans ses locaux les réunions du groupe de travail '**Habitat indigne et santé mentale**', qui traite des questions d'**incurie et du syndrome de diogène**, organisées par le Conseil Départemental du Gard et la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

3.4. Service prévention santé et qualité de vie au travail Alès Agglomération

Le service prévention santé et qualité de vie au travail a sollicité l'association Reseda en 2017 pour l'accompagner au niveau méthodologique, logistique et dans la mise en lien avec les partenaires santé dans son **projet d'organisation d'une journée de sensibilisation au handicap** dans le cadre de la semaine du handicap, à destination des élus, agents de la ville d'Alès, de l'agglomération et du CCAS.

Suite au bilan très positif de cette action il a été décidé de la reconduire en 2018. Le responsable du service santé de l'agglomération, membre de l'équipe de santé publique mutualisée de Reseda, a ainsi participé à **des réunions préparatoires en 2018 :**

Dates	Objet	Participants
15/03/18	Réunion pilote Journée Handicap Agglo : préparation du comité de pilotage	2
17/05/18	Comité de pilotage Action Handicap: Définition des objectifs, cadrage politique de l'action.	5
22/05/18	Réunion pilote Journée Handicap Agglo : préparation du comité technique avec les partenaires	2
14/06/18	Réunion pilote Journée Handicap Agglo	3
15/06/18	Comité technique projet handicap Agglo	24
13/08/18	Réunion pilote Journée Handicap Agglo: réalisation fiche action, programmation du travail	2
10/09/18	Comité technique projet handicap Agglo	23
24/10/18	Comité de pilotage : finalisation contenu, protocole, communication	6
22/11/18	Comité technique sur site	20

Le lien s'est poursuivi cette année notamment avec l'**UNAFAM** et le **GEM l'Émeraude** qui sont intervenus sur cette **journée qui a eu lieu le 13 décembre 2018** sur le thème : **L'accompagnement des personnes en situation de handicap** en présence de 59 participants.

4- SEMAINES D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE - SISM

Objectifs :

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM), évènement national annuel, sont l'occasion chaque année, pour des citoyens, des associations et des professionnels, d'organiser dans toute la France des actions visant à **rassembler et informer largement le public autour des dynamiques locales en santé mentale et ouvrir des espaces de débat et de réflexion sur la santé mentale.**

Les rencontres organisées dans le cadre de la SISM permettent **d'ouvrir le débat public** sur les questions en lien avec la santé mentale comme la stigmatisation des personnes, l'accès aux soins, le rôle de chacun dans l'inclusion des personnes... et de faire évoluer les représentations de la population sur la santé mentale.

Les Réseaux Santé Mentale du bassin alésien réunissent chaque un comité de pilotage des SISM avec les partenaires engagés ou intéressés par la thématique afin d'échanger sur le sujet et organiser des actions gratuites sur le territoire.

4.1. SISM 2018 : Parentalité et enfance

En 2018, le thème de cette 29^{ème} édition des SISM était « **Santé Mentale, parentalité et enfance** ».

Le comité de pilotage SISM 2018 était composé de :

Les services de psychiatrie du Centre Hospitalier Alès-Cévennes ; le CABA ; le GEM l'Émeraude ; la délégation de l'UNAFAM du Gard ; l'association Sésames d'Alès ; la PJJ d'Alès ; l'EPE du Gard ; le barreau d'Alès ; le Réseau Périnatalité du bassin alésien ; les services du Conseil départemental du Gard (PMI, ASE, SST, PA/PH) ; la MECS Clarence ; le LAEP A petits pas de l'association ANCA.

Réunions du comité de pilotage :

Date	Ordre du jour	Participants
17/10/17	Préparation des SISM 2018, partage autour de la thématique « Santé mentale, parentalité et enfance », propositions d'actions. Dates: 12 au 25 mars 2017	13 participants issues de 8 structures différentes: directrice CABA, cadre de santé et cadre de pôle CHAC psychiatrie, vice-président, secrétaire et coordinatrice du GEM l'Émeraude ; coordinatrice et accueillante LAEP Anduze « Graine de sens » association ANCA, éducatrice spécialisée MECS Clarence ; président et secrétaire UNAFAM ; chef de service PA/PH CD30, coordinatrice du réseau santé mentale Reseda
28/11/17	Poursuite réflexion sur les évènements SISM, propositions d'actions: -Projection débat autour du film <i>Daddy cool</i> suivi de témoignages de parents adhérents du GEM.	15 participants issues de 10 structures différentes: directrice association SESAMES Alès ; coordinatrice EPE30 ; vice-président, secrétaire et coordinatrice du GEM l'Émeraude ; chef de service CABA ; cadre supérieur de santé, services

	<p>-Table ronde avec les professionnels de la psychiatrie.</p> <p>-Théâtre – forum.</p> <p>-Spectacle-sensibilisation pour les enfants. Au LAEP d’Anduze, le mercredi 21/03 après-midi</p> <p>-Information-sensibilisation sur la maladie mentale pour les professionnels et parents par l’UNAFAM.</p> <p>-Lien avec Festival Itinérance?</p>	<p>psychiatrie CHAC ; coordinatrice LAEP Anduze, association ANCA ; chef de service ASE CD30 ; sage-femme PMI CD30 et coordinatrice réseau périnatalité Reseda ; chargée de mission service santé Alès Agglomération / Reseda ; délégué Gard, secrétaire et adhérente UNAFAM, coordinatrice du réseau santé mentale Reseda</p>
16/01/18	<p>Poursuite de la réflexion sur les événements SISM et propositions d’actions :</p> <p>Projection débat (Film Infinitely Polar Bear), témoignages de parents adhérents du GEM. Participer au Festival Itinérance si un film en lien avec la thématique est programmé.</p> <p>Travailler sur une information des professionnels et des parents sur les ressources du territoire : faire un inventaire des espaces ressources et une présentation.</p> <p>Réfléchir à la formation des professionnels sur la maladie mentale</p> <p>Se rapprocher de professionnels de la justice pour participer à la SISM.</p> <p>Organiser une table ronde avec la psychiatrie du CHAC.</p>	<p>13 participants: directrice association SESAMES Alès ; éducatrice spécialisée UEMO PJJ Alès ; médecin CD30 ; avocat Barreau d’Alès ; secrétaire et vice-président du GEM l’Emeraude ; chef de service CABA ; cadre supérieur de santé services psychiatrie CHAC ; sage-femme PMI CD30 et coordinatrice réseau périnatalité Reseda ; secrétaire, adhérente et délégué pour le Gard UNAFAM, coordinatrice du réseau santé mentale Reseda</p>
30/01/18	<p>Finalisation organisation et actions</p>	<p>10 participants : directrice association SESAMES Alès, avocat Barreau d’Alès, vice-président et coordinatrice du GEM L’Emeraude, chef de service CABA, cadre supérieur de santé services psychiatrie CHAC, sage-femme PMI CD30 et coordinatrice réseau périnatalité Reseda, secrétaire et adhérente UNAFAM, coordinatrice du réseau santé mentale Reseda</p>

Le réalisé :

Les actions SISM 2018				
Date	Lieu	Objet	Intervenants	Participants
08/03	Capitole	Table ronde Psychiatrie et parentalité : ‘Comment la psychiatrie accompagne les parents de patients dans leur parentalité...’	Les professionnels du service de psychiatrie du CHAC	75
21/03	LAEP d’Anduze	Atelier Conte enfants - parents : ‘Histoires de monstres : A travers la douceur et la simplicité des contes et des histoires, comment raconter aux enfants ce qu’est la maladie mentale (dépression, bipolarité, schizophrénie...) ?’	une conteuse, une éducatrice de l’EPE, une psychologue de l’ANCA et les animatrices du LAEP A petits pas d’Anduze	18 enfants, 7 parents, 7 professionnels
05/04	Médiathèque d’Alès	Projection-débat : Infinitely Polar Bear’ (Daddy cool) de Maya Forbes Suivi de témoignages de parents adhérents du GEM L’Emeraude et d’un	Adhérents du GEM l’Emeraude, délégués de l’UNAFAM	50

	débat avec la salle animé par l'UNAFAM.	
--	---	--

Par ailleurs, le comité de pilotage a dû remettre un projet d'action faute de pouvoir mobiliser les partenaires de la justice (juge aux affaires familiales, juge des tutelles, avocats du barreau) dans des délais trop courts et malgré de nombreux échanges, mais ce projet reste en réflexion dans le réseau pour une future rencontre : **Formation/information pour professionnels et parents** :

- o Présentation des troubles psychiques, pathologies et conséquences : par l'UNAFAM et des professionnels de la psychiatrie. (30 à 45 minutes)
- o Présentation des missions et champs d'intervention des professionnels de la justice : juge des tutelles, juge aux affaires familiales et avocats (1h à 1h30)
- o Echanges avec la salle, questions, partage d'expériences autour de situations mettant en lumière le travail interinstitutionnel (1h à 1h30)
- o Mise à disposition de plaquettes/inventaire des ressources du territoire.

4.2. SISM 2019 : Santé mentale à l'ère du numérique

En 2019, le thème de la 30^{ème} édition des SISM est « **Santé mentale à l'ère du numérique** ».

Le comité de pilotage SISM 2019 était composé de :

Les services de psychiatrie du Centre Hospitalier Alès-Cévennes ; le CABA ; le GEM l'Émeraude ; la délégation de l'UNAFAM du Gard ; le service STA PA/PH du Conseil départemental du Gard ; les ESAT Les Gardons et La Cezarenque ; la Médiathèque d'Alès ; les associations Solidarnet et Offres et Demandes.

Les réunions du comité de pilotage en 2018 :

Date	Ordre du jour	Participants
12/11/18	Présentations des objectifs des SISM et de la thématique, partage des questions, constats et projets.	13 participants : 2 cadres de santé des services psychiatrie CHAC ; directeur ESAT Les Gardons ; chef de service et stagiaire ESAT La Cezarenque ; coordinatrice, stagiaire et adhérent GEM L'Émeraude ; chef de service CABA ; coordinatrice Solidarnet ; secrétaire et adhérent UNAFAM ; coordinatrice réseau santé mentale association Reseda
10/12/18	Poursuite préparation SISM, projet d'actions: -Forum des ressources du territoire sur le numérique -Table ronde avec les administrations - Conférence-débat sur l'e-santé mentale	13 participants : 2 cadres de santé des services psychiatrie CHAC ; chef de service et stagiaire ESAT La Cezarenque ; coordinatrice, stagiaire et adhérent GEM L'Émeraude ; chef de service CABA ; coordinatrice Solidarnet ; secrétaire et adhérent UNAFAM ; coordinatrice réseau santé mentale association Reseda
11/12/18	Rendez-vous téléphonique avec un intervenant e-santé et télémédecine	2 : psychiatre référent national e-santé, coordinatrice réseau santé mentale association Reseda

Prochaine date du comité de pilotage : 21 janvier 2019.

5. GROUPE DE TRAVAIL SANTE MENTALE ET TRAVAIL

L'ensemble des participants à l'organisation des SISM 2017 et à la table ronde s'est accordé sur la constitution d'un groupe de travail 'Santé mentale et Travail' constitué des structures ayant participé à la SISM 2017 autour des priorités d'actions suivantes :

1/ Définir les objectifs du groupe de travail

2/ Travailler sur les personnes ressources dans les structures, d'abord au sein du groupe puis auprès des tutelles.

➔ Partager les besoins de chaque structure

➔ Définir ce qu'est une personne ressource pour chaque structure : ce qu'elle peut offrir, ce qu'on en attend (différent en fonction des structures).

Ce **groupe de travail 'Santé mentale et travail'** s'est donc réuni le **28 novembre 2017** en présence de 10 personnes issues de 9 structures (CABA, ESAT Les Gardons, CIBC GLH, ARAAP Les Olivettes, psychiatrie CHAC, UPSR Bagnols sur Cèze, UNAFAM, service PAPH, CD30, Reseda) et 4 excusés (ESAT La Cézarenque - Coucoules, GEM L'émeraude, UNAFAM) autour de l'ordre du jour :

- **Définition des objectifs du groupe de travail**

- **Travail sur les personnes ressources, définition, attentes**

Les objectifs du groupe de travail définis par ses membres :

- Se rencontrer, favoriser l'interconnaissance, en particulier développer le lien avec le soin.
- Identifier les spécificités de chaque structure, qui fait quoi où et comment. Repérer ce qui pourrait être fait, adapté pour faciliter le travail ensemble.
- Identifier les personnes ressources dans chaque structure pour faciliter le lien, la communication.
- Faire une cartographie des structures et de leurs offres de services.
- Créer un réseau pour fluidifier les parcours (au niveau organisationnel et au niveau du suivi des personnes).

Le réalisé en 2018 :

Date	Ordre du jour	Participants
25/01/18	'Personnes ressources' : définition et identification.	Directrice CABA (SAVA, SAVS) ; directeur ESAT Les Gardons ; psychologue ESAT Les Gardons ; coordinatrice du Réseau santé mentale, Association Reseda ; chargée de mission Reseda.
12/04/18	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur les modalités d'organisation et de coordination entre structures et notamment avec la psychiatrie. - Identification des personnes ressources - Travail sur les procédures d'admission en ESAT 	Directrice CABA (SAVA, SAVS) ; psychologue ESAT ELISA 30 ; coordinatrice de projets et de parcours ESAT ELISA 30 ; cadre de santé, UPSR Château de Coulorgues ; éducatrice spécialisée pôle social et insertion, UPSR Château de Coulorgues ; délégué départemental UNAFAM ; psychologue ESAT Les Gardons ; coordinatrice du réseau santé mentale Association Réséda.
24/09/18	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur les personnes ressources et modalités d'organisation entre structures. - Travail sur les dossiers et procédures d'admission en ESAT (simplification, harmonisation) 	Directrice CABA (SAVA, SAVS) ; directrice et chef de service ESAT La Cézarenque ; adhérent UNAFAM ; coordinatrice de projets et de parcours ESAT ELISA 30 ; cadre de pôle psychiatrie CHAC ; responsable SMS et qualité ESAT Les Gardons ; psychologue ESAT Les Gardons ; coordinatrice du réseau santé mentale

		Association Reseda.
03/12/18	- Point sur les personnes ressources. - Poursuite du travail sur les dossiers et procédures d'admission en ESAT	Chargée d'insertion pro, IMPro Les Hamelines ; directrice CABA (SAVA, SAVS) ; psychologue, IME/SESSAD Les Hamelines ; AS service psychiatrie CHAC ; chef de service ESAT La Cezarenque ; adhérent UNAFAM ; chef de service ESAT/FH/SAVS La Chartreuse de Valbonne ; cadre supérieur de santé pôle psychiatrie CHAC ; cadre de santé UPSR Coulorgue ; responsable SMS et qualité ESAT Les Gardons ; coordinatrice du réseau santé mentale Association Reseda.

La **prochaine réunion aura lieu le 28 janvier 2019** autour de l'ordre du jour suivant : Poursuite du travail sur les dossiers d'admission (simplification et uniformisation) en ESAT avec la MDPH et l'ARS.

6- LE TRAVAIL INTER-RESEAUX

Le réseau Santé Mentale **travaille de façon étroite avec les différents réseaux du territoire sur les questions en lien avec la santé mentale**, selon les publics et les thématiques concernés. Ce travail inter réseaux, permet de travailler sur la transversalité des axes d'intervention du CLS et de faire des ponts entre les projets initiés ou portés par des réseaux différents, de **rapprocher les acteurs au sein de dynamiques proches ou communes**.

6.1. Réseaux Santé Vie Sociale et Addictologie : Coordination des actions de prévention au SAJE – Association La Clède

La directrice-adjointe de La Clède a sollicité début 2017 l'équipe de santé publique mutualisée de Reseda pour **accompagner l'association dans un projet de coordination des actions de prévention du SAJE**. En effet, au regard des besoins repérés auprès des publics, des actions engagées dans le domaine de la santé et du travail partenarial existant, l'association a la volonté de développer l'axe santé transversalement sur ses services et de pouvoir accompagner les personnes de façon globale, ce qui inclue la question de la santé au sens large.

Le SAJE accueille des personnes en situation de grande précarité et vulnérabilité. Les problèmes de santé ne sont pas prioritairement abordés d'autant que les professionnels du SAJE ne se sentent pas forcément légitimes sur ce terrain.

Néanmoins, des interventions de prévention/sensibilisation (dépistage, vaccination, réduction des risques) y ont régulièrement lieu sur des temps d'accueil, en collectif (avec des intervenants : CEGIDD, LOGOS, Blannaves, AIDES, le CLAT, le centre de vaccination...), et parfois en individuel avec des professionnels connus par le public et qui interviennent de façon régulière (Infirmières, médecins). Les intervenants sont bien repérés par les personnes et les actions fonctionnent bien.

Le projet :

- 1- **Repenser la coordination des actions** tout en faisant le lien avec l'axe santé de l'association et proposons les pistes de travail suivantes :
 - Coordonner et articuler les interventions « santé » sur le Saje
 - Solliciter un accompagnement pour mener une réflexion partagée entre les intervenants,

- Favoriser une production de connaissances et d'analyse
- Inscrire les éléments de diagnostic dans le contrat local de santé.

2- **Travailler sur le repérage des besoins directement auprès des personnes accueillies.** Qu'est-ce qui fait santé, qu'est-ce qui fait problème de santé, de quoi ils veulent parler ? Comment prendre en compte sa santé ?

Une rencontre a eu lieu le **25 janvier 2018** avec la directrice adjointe de La Clède, la chef de service du SAJE et l'équipe de Reseda afin d'organiser la coordination **entre les différents professionnels qui interviennent déjà au SAJE** (CEGIDD, AIDES, ANPAA, CLAT, Centre de vaccination, SOS hépatite, APSA30 : Blannaves - Logos, EMPP), **l'équipe du Saje et les coordinatrices de réseaux** concernés.

Objectifs et pistes de travail :

- Travailler sur la coordination des actions de prévention santé au SAJE et dans les différents services de La Clède.
- Permettre aux différents intervenants de se repérer, d'échanger sur leurs expériences d'interventions au SAJE, sur leurs diagnostics des besoins, leurs représentations de ce qui fait santé et bien-être, afin de penser ensemble les bases d'une approche coordonnée.
- Faciliter l'expression des besoins en santé des personnes accueillies, repérer leurs besoins en santé
- Inscrire la santé dans les préoccupations des équipes et des accueillis, dans une approche transversale et sur des bases stables et partagées.
- Articuler les actions avec les politiques publiques dans le cadre du CLS, actualiser le diagnostic local et alimenter le contrat local de santé sur la base de l'expertise des acteurs (intervenants et public accueilli).

3 réunions de coordination ont eu lieu en 2018 dans les locaux de La Clède :

Date	Structures présentes	ODJ/objectifs
29/03	23 personnes issues de 9 structures (EMPP (Equipe Mobile de Psychiatrie Précarité), AIDES Nîmes-Alès, APSA30 (Logos/Blannaves), FILIERIS - Centre de Vaccination (CDV) et Centre d'Examen de Santé (CES), SOS Hépatites, CD30 DADST (Direction de l'Animation et du Développement Social des Territoires) et STI Alès, CLAT Alès, La Clède - Le SAJE et Reseda (et CeGIDD excusé).	Point sur les actions de prévention santé menées au SAJE : -qui fait quoi, -bilan partagé, -favoriser l'interconnaissance entre intervenants.
28/06	19 personnes issues de 8 structures (La Clède - Le SAJE, CD30 STI Alès, APSA30 (Logos/Blannaves), EMPP CHAC, AIDES Nîmes-Alès, FILIERIS (centre de vaccination et bilans de santé), SOS Hépatites, Association Reseda (CLAT et CeGIDD excusé)	-Présentation du bilan d'activité du service -Coordination des actions : point sur les modalités d'intervention -Projet de questionnaire : repérage es besoins, faire émerger la parole des accueillis
15/11	17 personnes issues de 5 structures (La Clède - Le SAJE, APSA30 (Logos/Blannaves), CMP - EMPP CHAC, Association Reseda, CeGIDD CHAC (AIDES Nîmes-Alès, STI Alès CD30, Pôle Prévention Centre de vaccination et de bilans de santé FILIERIS, SOS Hépatites	-Retour du questionnaire, partage de l'analyse -Poursuite du travail de coordination des acteurs

6.2. Réseaux Santé Vie Sociale et Périnatalité : Sensibilisation des professionnels sur le thème des enfants exposés aux violences

Le contexte

L'organisation au sein de l'association de mutualisation des réseaux de santé favorise le travail inter réseaux et l'articulation des actions développées par chacun des réseaux ou dispositifs de mise en œuvre des **axes d'intervention du Contrat Local de santé**.

Depuis 2005, la coordinatrice du Réseau Santé Vie Sociale accompagne un travail interinstitutionnel et pluri-professionnel sur les violences faites aux femmes. Ce groupe de travail - composé de professionnels et bénévoles du social, de la santé et de la justice, a organisé une journée d'information sur le thème des enfants exposés aux violences conjugales début 2011. La mobilisation importante (187 personnes) autour de cette journée a montré que cette préoccupation était largement partagée.

Le groupe a donc **souhaité reconduire cette journée de sensibilisation** pour souligner **la spécificité des traumatismes des enfants exposés aux violences conjugales** et spécifier les accompagnements pour les enfants et leurs parents. Ce projet est toujours en cours de réflexion.

► Les objectifs généraux

- Sensibiliser les professionnels à la rencontre avec des enfants exposés à des violences conjugales : favoriser le repérage des signes de mal-être chez les enfants exposés, développer les compétences d'accompagnement des acteurs locaux,
- Consolider le travail en réseau autour des familles et de la prévention,
- Favoriser l'échange entre professionnels et parents sur la santé des enfants exposés aux violences conjugales.

► Les moyens

Le travail mené ces dernières années a permis de construire des outils pour le réseau. L'enjeu aujourd'hui est de les promouvoir, et d'avoir les moyens de les développer et de pérenniser les acquis :

- **Un groupe pilote,**
- **Un groupe « le travail avec les enfants »,**
- **Une brochure et un livret d'accompagnement** de la brochure : « *les violences conjugales le monde du silence* » (à disposition à Reseda).

Leur objet est de faciliter l'échange avec les familles sur ce sujet, sous réserve d'une formation à son usage. Ces deux supports s'avèrent aussi une source d'information sur le cycle des violences conjugales ou les tableaux cliniques des enfants vivant des contextes de violences conjugales.

- **Des sensibilisations** sur les violences conjugales :

→ **Contenu** : les processus, les chiffres, la loi, les conséquences pour les adultes – victimes ou auteurs- et pour les enfants, les repères, les orientations et ressources.

→ **Forme** : Chacune de ces sensibilisations est adaptée en fonction de la demande des structures. Les membres du réseau se mobilisent pour partager leur connaissance, pour rendre explicite leur pratique dans ces situations, faire part des freins (« le monde du silence », méconnaissance des conséquences pour l'enfant) et des leviers. Ces sensibilisations sont également faites à la demande des organismes de formation, formation initiale ou formation continue (médecins, sages-femmes).

- **Des réunions de travail,**
- **Des réunions de coordination inter réseaux de santé.**

► Le réalisé

Date	Objet	Participants
08/02	Réunion préparatoire au CLSPD. Point sur les actions menées. Résultats obtenus, public touché, difficultés rencontrées. Modalités de présentations lors du CLSPD plénier.	-
05/04	Réunion de Préparation sensibilisation médecins Violences Conjugales Gard Rhodanien.	2
10/04	Réunions de coordination interne (SVS / périnatalité).	10

13/07 18/09	Point sur les différents projets de l'année : Sensibilisation médecins Bagnol. Réseau droit des femmes CD30, Recommandations ministérielles violences/alcool, ... Point sur les perspectives de travail concernant la dynamique partenariale. Point sur les besoins et les attentes concernant l'accompagnement des auteurs de violence conjugales.	
30/05	Plénière du CLSPD : Présentation de l'action des associations du territoire autour des violences conjugales. Présentation de la dynamique partenariale autour des violences conjugales.	-
11/07	Réunion RSVS/la Clède. Transition au sein de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS). Actualisation des connaissances.	2
12/07	Réunion RSVS/la ferme Claris. Point sur les besoins et les attentes de la Ferme Claris en matière de partenariat concernant les violences conjugales.	4
29/08	Réunion sur la dynamique partenariale RSVS/PMI. Structuration pilotage dynamique partenariale Violences Conjugales. Point sur place PMI dans la dynamique partenariale Violences Conjugales.	2

Eléments d'analyse

La prise en compte par les acteurs de terrain de l'environnement global de la personne accompagnée encourage une évolution des projets où la seule approche thématique ou populationnelle ne permet pas de coordonner les accompagnements.

En effet les questions autour de la famille et de la petite enfance ne sont pas spécifiques au réseau périnatalité et émergent aussi de l'Atelier Santé Ville sous l'angle des quartiers prioritaires de la politique de la ville ; du réseau santé vie sociale axé sur les publics vulnérables et l'accès aux droits ; du réseau obésité infantile ou encore des réseaux santé mentale adulte et infanto-juvénile.

Les groupes de travail transversaux « Petite enfance » et « Violences Conjugales – Conséquences sur la santé des enfants » en sont une démonstration.

Ainsi la problématique des violences conjugales, du point de vue de l'enfant, conduit à s'intéresser aux besoins du parent victime, du parent auteur, et à s'attacher aux conséquences pour l'enfant. Cette approche globale pour la famille mérite également d'être articulée à tous les aspects de l'accompagnement : signaler, défendre, soigner, soutenir matériellement et psychologiquement...

La dynamique en cours depuis 2005 sur le bassin Alésien conduit les acteurs impliqués à être très conscients de la problématique, des besoins du territoire, des améliorations qui peuvent être apportées. Il en résulte un travail conséquent qui implique fortement chaque acteur ressource.

6.3. Réseau Périnatalité : Projet "Grossesse - Maternité - Vulnérabilité"

Le contexte

Dès 2013-2014 les réunions du réseau ont mis en relief les problématiques de mise au monde de nouveaux-nés dans un environnement parental préoccupant, et leur augmentation, avec en corolaire des dispositifs de suivis sanitaires et/ou de la protection de l'enfance ou judiciaire peu adaptés et insuffisamment coordonnés en anténatal et en postnatal.

Un groupe de travail s'est alors attaché à dresser un état des lieux pour le bassin Alésien :

- Du profil de ces situations : capacités parentales en souffrance, immaturité et absence de repères éducatifs basiques, conduites addictives, handicap notamment intellectuel, troubles mentaux et maladies psychiatriques...

- Du nombre de situations concernées : minimum 4 par mois, soit une cinquantaine de situations par an.
- Des ressources existantes et des manques en termes de services de proximité et d'articulation entre les ressources existantes.
- Un profil démographique et socio-économique pour le bassin Alésien avec de nombreux indicateurs défavorables à une bonne santé et supérieurs aux moyennes nationales et gardoises (isolement, sans emploi, faible niveau d'étude, minimas sociaux, signalements, AEMO et mesures judiciaires, grossesses jeunes, et grossesses jeunes répétées...).

Outre la maltraitance que pourrait subir l'enfant à naître et le nouveau-né, c'est la forte probabilité de troubles de l'interaction précoce qui inquiètent les professionnels, avec la conviction qu'il est possible de se donner les moyens de prévenir ces troubles, ainsi que le risque de maltraitance, en développant de nouvelles modalités de réponses à proposer à ces familles.

En 2016, deux écrits finalisés ont été réalisés par ce groupe de travail : un état des lieux et le projet Grossesses et Maternités Vulnérables (GMV).

Au fil de ce travail de réflexion et de rédaction, de nombreux points ont été abordés dont la nécessité de positionner un porteur de projet. Au vu de l'actualité des unités mères-bébé en France (passage en consultation de jours ou fermeture), le choix a été fait de se porter sur le secteur de la protection de l'enfance où, in fine, la prise en charge globale parent(s) / nourrisson, est moins chère qu'en secteur hospitalier ; d'autant plus que les praticiens hospitaliers présents avaient confirmé l'impossibilité pour leur service d'accueillir ces situations ou de mettre à disposition des ressources qui leur font déjà défaut pour leur missions premières.

Le projet GMV se décline sur 4 niveaux (cf. *Annexe 1 - Fiche synthèse du projet*) :

- Une cellule pluridisciplinaire et intersectorielle d'évaluation et d'orientation des situations, ainsi que ressource pour les acteurs du territoire.
- Un hébergement 24h/24h, 365 jours/365 jours avec une capacité d'accueil de 4 situations par mois (renouvelable une fois).
- Un lieu d'accueil de jour avec des modalités d'évaluation et d'accompagnement de la parentalité : vie quotidienne, ateliers, consultations spécialisées (sociale, éducatives, médicales et paramédicales).
- Un réseau anténatal et postnatal ayant développé des outils pour faciliter le parcours de ces familles : repérage, orientation, suivi.

Evolution des cadres d'action 2016 / 2017 :

- 14 mars 2016 : la loi de protection de l'enfance renforce la prise en compte de "l'intérêt de l'enfant", "la co-construction avec les parents des mesures", le développement de dispositifs de prévention.
- 26 janvier 2016 : la loi de modernisation du système de santé conforte une prise en compte de la santé globale et dans une approche parcours centrée sur la personne et met l'accent sur la prévention, l'accès au soin et l'innovation.
- Stratégie nationale de santé 2018/2022 : la nouvelle stratégie entérine les 3 axes de la loi de modernisation du système de santé de 2016.
- Plan d'action pour la petite enfance (novembre 2016) : en faveur de la crèche à vocation d'insertion professionnelle et qualité des accueils Petite Enfance.
- Politique Familiale, les orientations du Ministère des Solidarités et de la Santé 2017/2022.
- L'avis de la HCSP (18/09/2017) : met l'accent notamment sur 2 principes « à respecter » : la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé et l'ancrage territorial allant des collectivités à l'Europe.

► Les objectifs

Objectifs généraux

- Organiser un parcours de santé coordonné pour les femmes enceintes vulnérables,
- Préserver la santé de l'enfant : troubles des interactions précoces, petits poids de naissance, prématurité, conséquences cliniques d'addiction au cours de la grossesse...

Objectifs spécifiques

- Favoriser les **parcours de soin** des femmes enceintes vulnérables permettant la **prévention** des ruptures de soin, familiales et sociales,
- Mettre en œuvre un **lieu d'observation et d'évaluation** des compétences parentales, en pré et post natal,
- Disposer **d'un lieu contenant et sécurisé** pour permettre l'émergence des capacités parentales pour les situations qui le nécessitent,
- Mettre en place une **coordination** des professionnels pour apporter une **aide au repérage** des situations à risque, une **aide à l'orientation**,
- Favoriser **l'accompagnement pluridisciplinaire** autour de la naissance dans une optique de prévention des troubles du lien mère-enfant/parents-enfant,
- Favoriser l'appropriation par les professionnels des **recommandations de bonne pratique** en matière de suivi des maternités fragiles,
- Développer la **formation** afin de disposer de repères communs, de faciliter les **complémentarités et les articulations** des secteurs sanitaires, sociaux, psychologiques, juridiques....

► Les moyens

- **Création d'un groupe pilote** du projet "Grossesse, maternité, vulnérabilité" (GMV) en juin 2013 : 16 professionnels représentant 11 services ou établissements du soin et de la protection de l'enfance : Le CHAC avec les services de maternité, pédiatrie-néonatalogie, psychiatrie et pédopsychiatrie, la MECS de Clarence, les services de l'UTASI Cévennes Aigoual avec les PMI, les SST, le STI, et l'ASE et la coordination du réseau périnatalité Alès Cévennes avec les service santé Alès Agglomération et l'association Reseda.
- **Création d'un groupe rédaction** du projet GMV en 2013 avec 8 professionnels issus du groupe pilote : 2 médecins pédopsychiatres (MECS Clarence, Pôle psychiatrie du secteur nord-ouest du Gard du CHAC), 3 médecins (PMI, STI, Service santé Alès Agglomération / Reseda), 1 sage-femme - coordinatrice du réseau périnatalité Alès Cévennes / PMI Alès, 1 chargée de mission (Service santé Alès Agglomération / Reseda).
- **Création d'une délégation** pour démarcher les tutelles financières en 2016 avec 1 représentant de la direction de la MECS de Clarence (directeur ou directrice adjointe), 1 représentant des services hospitaliers (chef de service pédiatrie-néonatalogie), 1 médecin des services départementaux (PMI ou STI), la coordinatrice du réseau périnatalité Alès Cévennes, le responsable du service santé publique Alès Agglomération Reseda.
 - Agence Régionale de Santé : volet santé physique et mentale pour les futurs parents, ou nouveaux parents, pour l'enfant à naître et le nouveau-né,
 - Conseil Départemental : volet protection de l'enfance, publics fragilisés,
 - Caisse d'allocation Familiale : volet parentalité.
- **Un état des lieux** des ressources et des manques en périnatalité pour le bassin de naissance Alésien
- **Un projet Grossesse Maternité Vulnérabilité** pluridisciplinaire et intersectoriel
- **Un porteur de projet** : la MECS de Clarence avec en perspective, des locaux disponibles et adaptés, la mutualisation de projet de service et des professionnels famille/petite enfance de ces services.

► Le réalisé

Dates	Objet	Nb de participants

07/02	Rencontre avec les nouvelles sages-femmes libérales. Informier sur l'action du réseau Périnatalité. Améliorer les liaisons Sages-femmes libérales et PMI.	14
30/01 13/03 06/06 19/06	Participation au conseil d'administration de CLARTES (fusion de la MECS CLARENCE et de l'ATESON).	1
28/06	Participation-représentation au comité de pilotage de la PASS au CHAC.	1

Eléments d'analyse

Cette année encore, **le nombre de situations vulnérables périnatales n'a cessé d'augmenter** se traduisant, entre autres par des placements précoces de l'enfant et ce parfois dès la maternité (OPP). Ces situations réactualisent les insuffisances autour de ces situations familiales complexes, avec le besoin :

- D'apporter d'autres modalités de réponses aux parents et favoriser une co-construction avec eux dans l'intérêt de l'enfant,
- De prévenir les conséquences, pouvant être séquellaires pour l'enfant à naître, ou le nouveau-né,
- De permettre aux professionnels de santé de s'appuyer sur une ressource locale identifiée et réactive pour s'ajuster auprès de ces familles.

Une meilleure visibilité sur les moyens accordés pour rendre effectif le SAS (hébergement et consultations) serait un levier pour poursuivre cette dynamique (réalisation du SAS, travail intersectoriel sur l'anté et post natal, formations communes...).

6.4. Veille sur le dispositif expérimental santé mentale jeunes 10-25 ans

Rappel contexte - Historique

La population des jeunes en souffrance psychique constitue une population fragile et les difficultés particulières de la période charnière que représente l'adolescence ont été pointées par les 2 réseaux santé mentale comme une priorité nécessitant un rapprochement des acteurs et une coordination spécifique.

C'est dans ce contexte que les acteurs locaux ont répondu en 2012 à la sollicitation de l'ARS pour un projet de parcours santé mentale pour les adolescents.

Ainsi cette expérimentation a été mise en place à la demande de l'Agence Régionale de Santé dans l'objectif de **réduire la durée des parcours des adolescents en situation de mal être** et de faciliter **un accès précoce à des soins spécifiques**.

Elle cible des jeunes de 10 à 25 ans en souffrance psychique et leurs parents.

Le réseau clinique du lien a participé très activement à la conception et à la structuration du dispositif expérimental en collaboration avec le réseau santé mentale adultes.

Le dispositif a été mis en place au 1er mars 2013.

L'objectif de ce dispositif est de montrer **qu'en intervenant le plus en amont possible des parcours de soins en santé mentale et en facilitant l'accès à des soins spécifiques**, on peut, selon les situations :

- éviter l'entrée dans un parcours long en santé mentale
- réduire la durée des parcours des adolescents en situation de mal-être, prévenir les ruptures et améliorer leur qualité de vie
- améliorer la qualité, la continuité et la cohérence des parcours pour les situations complexes et les pathologies psychiatriques avérées

Concrètement, le dispositif expérimental permet la prise en charge par des psychologues libéraux du

territoire de jeunes de 10 à 25 ans en souffrance psychique.

Un **comité de pilotage** assure le suivi de l'expérimentation auquel participent **plusieurs membres du réseau clinique du lien** ainsi qu'aux grandes réunions cliniques qui ont lieu tous les 2 mois.

Les grandes réunions cliniques sont un temps **d'étude clinique** sur la base de 2 situations présentées par un médecin ou un psychologue du dispositif. Ce sont les cas les plus délicats ou complexes qui sont mis à l'ordre du jour. Un compte rendu est rédigé systématiquement et adressé à l'ensemble des participants.

L'année 2015 avait été marquée par l'incertitude de l'avenir du dispositif avec une fragilisation de l'équipe de coordination et l'équipe de santé publique mutualisée a renforcé de manière conséquente le soutien logistique et stratégique qu'elle apportait au dispositif.

Le dispositif, après 2 années de fonctionnement, **a finalement été clôturé en décembre 2015**, dans la mesure où la fusion des ARS n'a pas permis la reconduction du financement de la coordination et des actes dérogatoires. **Les inclusions ont été stoppées mi-juin 2015** dès l'annonce de l'arrêt afin de ne laisser aucun jeune patient sur une rupture de prise en charge.

Néanmoins en 2016, 2 comités de pilotage ont eu lieu afin d'évoquer les perspectives de reprise du dispositif ainsi que 2 rencontres institutionnelles et **2 grandes réunions cliniques**.

Résultats de l'expérimentation

Les résultats pour les patients ont été réels.

204 patients en situation de souffrance psychologique ont été orientés sur le dispositif. 161 ont été inclus, les autres n'ont pas donné suite ou ont été orientés immédiatement sur des prises en charges spécifiques adaptées.

Sur 161 patients qui ont pu bénéficier d'une prise en charge précoce dans le dispositif, on note que pour 122 patients - soit 75,7% - la prise en charge se termine avec une évolution satisfaisante. Ils ont pu rétablir des liens constructifs avec leur entourage (parents, école, amis...) et éviter une aggravation de leur situation. Les durées de prise en charge dans le cadre du dispositif sont courtes : elles varient de 3 mois à 1 an selon le protocole prescrit et selon le rythme plus ou moins soutenu des consultations.

Pour les patients qui ont été orientés vers une prise en charge spécifique, adaptée à leurs besoins, le bénéfice est aussi réel : l'orientation réalisée dans le cadre du dispositif est rapide, accompagnée, qu'elle ait lieu au moment de la prise en charge ou en cours de parcours.

Le dispositif répondait bien aux objectifs fixés : repérage précoce (moyenne d'âge de 12 à 14 ans), accès à des soins spécifiques de façon rapide avec des circuits courts et prévention de l'aggravation de difficultés psychologiques.

Enfin, chaque fois que cela a été nécessaire et possible, le dispositif a permis de mettre en place un soutien à la parentalité ou une guidance parentale bénéfique pour les patients. Il répondait donc aussi aux objectifs de facilitation et d'amélioration de la prise en charge des parents des enfants en souffrance psychique.

Compte tenu des résultats très positifs pour les patients pris en charge, le dispositif pourrait être reconduit dans le cadre d'un co-financement avec l'ARS et la Caisse Primaire d'Assurance Maladies.

En 2018 la coordination poursuit une veille sur ce projet.

7- PARTICIPATION ET VALORISATION DU RESEAU

La coordinatrice a participé à différents événements sur le territoire ou extérieurs et y représenter les réseaux qu'elle coordonne :

Dates	Objet
29/01	Vœux du GEM L'Emeraude

13/03	Réunion Projet territorial Proches-aidants- CD30 : présentation et échanges
04/04	Réunion Projet territorial Proches-aidants- CD30 : construction questionnaire
22/06	Inauguration des nouveaux locaux du GEM l'Émeraude
28/06	Comité de pilotage PASS au CHAC
19/06	Comité de pilotage Journée départementale Précarité et santé mentale à l'ARS DD avec la FAS + EMPP Alès, SIAO Gard, MDA, PASS occitanie, CADA Bagnols, Interaide Le Vigan, CSAPA La Draille, Riposte, association l'Espedilo, EMPP Nimes, DDCS, La Clède,
06/12	Journée Gardoise Précarité et santé mentale au Pole culturel et scientifique de Rochebelle, conférences et tables rondes

8- LE PARTAGE D'INFORMATION

8.1. Le site internet



Le site internet des réseaux de santé du bassin alésien <https://www.reseda-santecevennes.fr> relaie des informations et des actualités destinées à promouvoir et faciliter le travail partenarial des acteurs de santé sur le Pays Cévennes.

Une partie est dédiée aux réseaux de Santé Mentale, dans laquelle les visiteurs peuvent trouver des informations sur l'histoire et le fonctionnement du réseau, les ressources locales ainsi que sur les réunions, colloques et formations réalisés dans le cadre du réseau ou par un de ses partenaires.

8.2. Diffusion informations - formations externes

Le réseau Santé Mentale a également une mission de **veille et de diffusion de l'information** concernant la santé mentale (législation, formations, colloques, appels à projets, données épidémiologiques, recherches cliniques...) auprès des acteurs locaux en fonction de leur intérêt.

Le réseau est aussi un soutien pour la circulation et la diffusion des informations, entre partenaires, ou vers les autres réseaux de santé. Il met à disposition les plaquettes présentant les activités des différents partenaires.

Des informations sont transmises sur des manifestations en lien avec la santé mentale, qu'elles soient locales, départementales ou régionales.

Exemples de relais d'informations (colloques, formations, journées thématiques) :

26/03	Conférence Regards croisés sur l'aliénation parentale, proposée par l'Association A mots ouverts (572 mails)
29/03	Journée mondiale de l'autisme – Journée d'échange entre les familles et les professionnels – collectif Autisme 30 (762 mails)
08/06	Journée de conférence inter CMPP organisée par les CMPP du Gard (470 mails)
13/06	Etape alésienne de Psycyclette organisé par l'UNAFAM (208 mails)
21/06	Journée portes ouvertes CATTP CHAC
12/10	Soirée MEEEX Mix Conférence nutrition
05/11	Conférence Pierre DELION : Formes nouvelles de prise en charge dans la clinique de l'enfant : la pédopsychiatrie intégrative, éducatif, pédagogique et soin, une approche plurielle (756 mails)
20/11	Conférence débat Parents adolescents, un cheminement à construire, organisé par la MDA
06/12	Journée départementale Précarité et santé mentale au Pôle culturel et scientifique de Rochebelle (545 mails)